



Cabinet du Préfet délégué
pour la défense et la sécurité

Metz, le 29 janvier 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉPISODE NEIGEUX RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET STOCKAGE DES POIDS LOURDS MARDI 29 JANVIER 2019

La région Île-de-France se prépare à un fort épisode neigeux et a interdit la circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes sur l'ensemble de son réseau routier à compter de 19 heures.

Les poids lourds devant se rendre en Île-de-France seront donc stockés sur des voies de circulation à minima toute la nuit. Les poids lourds sont invités à anticiper leur arrêt et à passer la nuit sur les aires de repos aménagées à cet effet.

Il est conseillé aux automobilistes d'éviter l'Île-de-France et de se renseigner sur les conditions de circulation avant leur départ.

Conseils en cas de déplacements

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation, les déviations mises en place et les consignes données.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Réduisez votre vitesse et gardez les distances de sécurité.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation sur le site de www.bison.fute.gouv.fr et sur les conditions météorologiques sur le site de www.meteo.fr.



[@prefetzoneest](https://twitter.com/prefetzoneest)
[@COZ_EST](https://twitter.com/COZ_EST)

Contact presse préfecture de zone :
Sebastien Leonard
07 88 84 80 88
sebastien1.leonard@interieur.gouv.fr

Jérôme Herr
03 87 16 10 68
jerome.herr@interieur.gouv.fr